



BULLETIN D'ADHÉSION SAISON 2025 / 2026

Activité : PILÂTES

Séances les Mardis de : 12h40 à 13h40

Présidente	Lirie Morinaj	06 36 10 42 70
Trésorière	Izabela Krawczyk	06 21 4143 55
Secrétaire	Marie-Pierre Rousselot	06 13 60 66 03
Intervenante	Elodie Saez	06 64 29 42 65
E-mail	zenatt2023@gmail.com	

Tarif **140 € / Annuel** (hors vacances scolaires et hors jours fériés)
Cotisation **15 € / Annuel** (si plusieurs activités / règlement une seule fois)
 (Réduction de 10 € sur la 2ème activité)

Nom / Prénom

Date de naissance

Adresse

Portable

E-mail

Règlement par chèque ou virement (Cocher l'option choisie)

☐ Règlement par chèque

☐ Règlement par virement

(Demander le RIB Zen'Att)

Bien faire 2 chèques (1 pour l'inscription à l'activité) + (1 chèque pour la cotisation)

Le règlement de l'activité Pilâtes est de 140 € / Annuel

(à l'ordre de ZEN'ATT / Pilâtes 2025/2026)

Le règlement de la cotisation est de 15 € / Annuel

(à l'ordre de ZEN'ATT / Cotisation 2025/2026)

Je demande une attestation de paiement pour mon employeur / Mutuelle :

☐ Oui

☐ Non

Date :

Signature :

Le forfait annuel de 140 € est indivisible, la cotisation également. En cas de démission ou de retrait cette somme est acquise à l'association quelque soit le motif de l'arrêt de l'activité

Début des cours : 16/09/2025

Fin des cours : 23/06/2026

ZEN'ATT - Association de loi 1901- N° W 212001538 – Siret 917 921 686 000 15

Siège Social (Mairie) : Place du Général De Gaulle 21800 Chevigny St Sauveur

Les cours ont lieu au Centre Pierre Perret : 26 Route de Bressey 21800 Chevigny-Saint-Sauveur